



87, rue Saint-André  
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ( Québec )  
G8G 1A1  
Téléphone : (418) 349-2060  
Télécopieur: (418) 349-2395

[www.ville.metabetchouan.qc.ca](http://www.ville.metabetchouan.qc.ca)  
[greffier@ville.metabetchouan.qc.ca](mailto:greffier@ville.metabetchouan.qc.ca)

### **Avis public de consultation**

#### **Demande de dérogation mineure 201-2024**

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que conformément aux exigences du règlement n° 27-99 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°201-2024 suivante :

**Nature et effet** : Régulariser l'implantation du bâtiment principal :

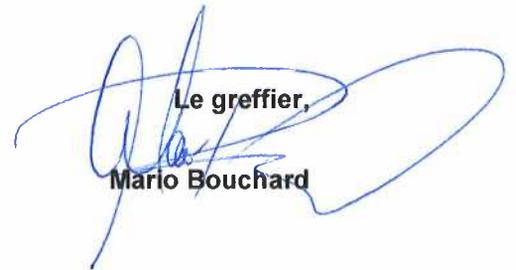
- à une distance de 5,34 mètres de l'emprise de la rue, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 6 mètres, soit une dérogation de 0,66 mètre;
- à une distance de 1,56 mètre de la limite latérale est de propriété, alors que la réglementation municipale exige un minimum de 2 mètres, soit une dérogation de 0,44 mètre;

**Identification du site concerné** : Lot 5 494 236 correspondant à une propriété située au 310, rue St-Paul à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis public est également donné qu'à la suite de l'avis qui sera transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi, 20 janvier 2025, à 19 h à la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 19 décembre 2024.

  
Le greffier,  
Mario Bouchard

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Mario Bouchard, greffier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité, le 19 décembre 2024 et en le faisant publier sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 19 décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19 décembre 2024.

  
Le greffier  
Mario Bouchard